

EMBRUNAIS

L'acquisition du gîte des Charançons

Le gîte des Charançons est situé au cœur de la vallée du Rabioux, au bord de la piste du même nom, dans la zone centrale du parc national. Pour des raisons personnelles, le propriétaire, Éric Richard, l'a mis en vente et le Parc national des Écrins s'en est porté acquéreur. Le souhait du Parc est de définir un projet de gestion tourné vers une découverte naturaliste et paysagère de la vallée et des environs. Le conseil d'administration du Parc a approuvé cette initiative le 9 février dernier et des crédits complémentaires ont été accordés par le ministère de l'Environnement dans cette perspective. La signature de la promesse de vente laissera néanmoins la maîtrise de l'exploitation à l'actuel propriétaire pour l'été prochain. Les quelques mois à venir permettront au Parc d'approfondir un projet de gestion aussi exemplaire que possible, dans l'esprit de la démarche d'attribution de la «référence» au Parc national des Écrins (lire aussi p 3). Il est notamment envisagé une requalification de la structure qui en ferait un refuge ouvert également au milieu scolaire.



Le gîte des Charançons, au cœur de la vallée du Rabioux

VALLOUISE

Nouvelle collection de «promenades»

Le secteur de la Vallouise inaugure la refonte de la collection «Promenades en...» éditée par le Parc national des Écrins depuis près de quinze ans. L'objectif demeure de s'appuyer sur des itinéraires de promenade, dans chacun des secteurs du parc, en invitant le randonneur à la découverte des patrimoines naturels et culturels. En profitant de la nécessaire mise à jour de ce type de document, une modernisation de la collection est engagée, avec la volonté d'alléger le texte au profit de l'image (des fonds illustrés vont faciliter la lecture de l'itinéraire)... et une impression en couleurs. Le format est également modifié, plus adapté au «transport» dans un sac à dos ou dans une poche.

Fruit de la connaissance de terrain des gardes-moniteurs, ces ouvrages font l'objet d'une collaboration étroite entre les agents des secteurs et le service communication du Parc. Après la Vallouise (parution prévue pour cet été), ce sont les secteurs de l'Oisans et du Briançonnais qui devraient suivre.

OISANS

Bourg d'Oisans : les poissons entrent au Musée

Le 2 février dernier a été inaugurée une nouvelle installation au Musée de la faune et des minéraux du Bourg d'Oisans : cinq aquariums présentent maintenant les poissons les plus communs de nos lacs et rivières. Cet aménagement permet de se familiariser avec ces animaux aquatiques que les non-pêcheurs connaissent si peu. Un attrait de plus dans ce musée pour tous les curieux de nature et les scolaires en particulier.



L'installation des aquariums

Venosc : partenariat avec l'office de tourisme

Cette année encore, le Parc collabore avec l'office de tourisme de Venosc en y installant l'exposition sur les ardoisiers et en proposant des projections de film en période de vacances scolaires. Depuis la création du Parc national des Écrins, c'est près de 4000 heures de travail que les garde-moniteurs ont consacré à l'office de tourisme : réalisation et mise en place d'expositions, projection de film ou diaporama, participation aux fêtes locales (fête de la laine, du bois, ...) et autres sorties sur le terrain qui ont touché plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. A présent, cette collaboration mérite d'être formalisée par une convention afin de bien prendre en compte les désirs et attentes de chacun des partenaires.

BRIANÇONNAIS

Pour un aménagement concerté du hameau du Casset

En période de forte fréquentation touristique, l'attrait du hameau du Casset (commune du Monétier-les-Bains) pose de réels problèmes d'accueil : des files de véhicules garés en bordure de route à l'entrée du hameau donnent le ton. Dans les rues du village, la circulation devient difficile... et peu conciliable avec le souhait de tranquillité des visiteurs et la qualité de vie des habitants. Porte d'entrée du Parc national des Écrins, point de départ de randonnées en été comme en hiver, le Casset est idéalement situé... Le village a gardé tout le caractère d'un hameau de montagne et il est l'un des rares sites, facile d'accès, qui permet de «toucher» les glaciers du regard. Après une première tentative infructueuse pour acquérir un terrain et créer un parking, plusieurs opportunités ont conduit la commune à engager une réflexion plus globale pour valoriser ce hameau. Le projet de camping, la réflexion du Parc pour améliorer son centre d'information, l'installation des nouveaux panneaux signalant l'accès à la zone protégée sont autant de données à prendre en compte. Dans le même temps, des travaux de sauvetage (avec l'aide du Parc) ont été réalisés sur le moulin, pour conforter ses fondations en péril. Un élément du patrimoine qui méritera aussi d'être mis en valeur. Un comité de pilotage a été créé, réunissant la commune, le CAUE, le Service départemental de l'architecture et du patrimoine et le Parc national des Écrins. Il a élaboré un cahier des charges pour une mission d'étude en vue de la valorisation et de l'aménagement concerté du hameau. Parmi les différentes propositions d'expertise des besoins du village et de ses potentialités, c'est l'équipe formée par Rachel Anthoine (paysagiste), Jean-François Lyon-Caen (architecte) et Jean Présidy, (conseiller en économie du développement et marketing touristique) qui a été retenue. Plusieurs étapes de travail et de concertation sont prévues en vue de définir un projet concret pour l'automne 2001.



Des travaux de sauvetage du moulin ont été réalisés... un préalable pour envisager une éventuelle valorisation

VALBONNAIS

Théâtre et cinéma dans les vallées

L'intérêt manifesté par les habitants pour différentes initiatives culturelles proposées dans le Valbonnais, incitent leurs organisateurs bénévoles à poursuivre. Encouragé par le succès des «1^{ères} Rencontre de Théâtre Enfant en Milieu Rural», au printemps dernier, Vincent Billard de l'association «le Théâtre de la Lune» est incité à renouveler l'événement. «Cette année, nous élargissons le programme avec trois jours de festivités (du 4 au 6 mai) intitulées «Les Montagn'Arts». De Lavaldens à Valjouffrey en passant par Le Périer, Entraigues et Valbonnais le programme d'animations comblera un large public». Chant, musique, clown, théâtre, littérature seront les ingrédients d'un cocktail à consommer sans modération... Cette manifestation a déjà reçu le soutien du Conseil général de l'Isère, du Conseil régional Rhône Alpes, des communes du secteur. Le Parc national des Écrins a également été sollicité.

Renseignements et réservations au 04 76 30 29 16

En plus du théâtre pour enfants, c'est le cinéma qui trouve aussi son public. Le succès des projections des films «Merci pour le chocolat» et «Chicken run» à la salle des fêtes d'Entraigues encourage l'équipe de bénévoles à poursuivre son intégration dans un circuit de cinéma itinérant (ciné-vadrouille, basée à St Firmin). «Le principe est simple» indique Marie-Christine Clément, «aller chercher et ramener le film et le projecteur à Chauffayer, disposer d'une salle chauffée et aux normes de sécurité (merci à la mairie d'Entraigues !) projeter le film». Simple, mais il faut pourtant s'en occuper. L'équipe, constituée de sept bénévoles adultes et de trois jeunes, accueillerait volontiers de nouvelles personnes pour assurer les déplacements.

Renseignements au 04 76 30 28 37

VALGAUDEMAR

Noël de cristal



Une crèche sculptée dans la glace...

Basses températures et de l'ombre garantie à l'abri du vent : les caractéristiques idéales pour sculpter la glace ! Réunies à L'Ubac, au mois de décembre dans le Valgaudemar, elles ont attiré Michel Amann et son équipe, championne du monde de la discipline en mars 2000 en Alaska. Les artistes ont passé Noël dans la vallée. Ils ont sculpté une grande crèche d'allure cristalline d'environ 5 mètres de haut et autant à la base. Une première, avec l'espoir d'organiser une compétition internationale sculpture sur glace en 2001.

Une belle opération qui a reçu un accueil enthousiaste de la population et des visiteurs. Le Parc national a soutenu cet événement par du prêt de matériel, une aide technique, l'organisation d'animations et le tournage d'un film, réalisé par Xavier Petit. D'un point de vue touristique, c'était aussi l'occasion de mettre en valeur une réalisation médiatique et de faire connaître la vallée... en s'appuyant sur l'image forte du Parc national des Écrins. Un atout largement valorisé dans le communiqué envoyé à la presse. Et c'est bien normal.

A propos de la route du Gioberney...

A la suite des études engagées pour un toilettage de la réglementation des Réserves naturelles, souhaité par les élus, une rumeur s'est propagée dans la vallée selon laquelle une fermeture de la route du Gioberney pourrait être envisagée. Une pétition lancée dans la foulée en profitait pour... remettre en cause jusqu'à l'existence du parc national ! «C'est une pétition sans fondement» affirme le président du conseil d'administration, Patrick Ollier. Le décret de création du parc national des Écrins prévoit d'ailleurs explicitement le maintien de la libre circulation sur cette route pour pouvoir atteindre le parc de stationnement du Gioberney.

CHAMPSAUR

Du bocage en stage

Le sujet commence à être connu en Champsaur où les travaux s'intéressant à ce paysage particulier se développent depuis plusieurs années. Mais en faire un sujet de stage pour des personnels concernés par la gestion de l'espace, voilà qui était nouveau. C'est pourtant ce qu'a fait l'Atelier des Espaces Naturels lors d'une session qui s'est déroulée du 22 au 26 janvier au tout nouveau centre «le Champ d'or» à Chabottes. Sous la houlette de Bernard Cressens, formateur, les stagiaires ont réalisé une petite enquête puis invité des représentants des administrations de l'agriculture, quelques élus pour une table ronde fort intéressante. Grâce au bocage les sujets les plus divers ont été abordés : l'urbanisme, les relations ruraux-urbains, les CTE (contrats territoriaux d'exploitation), l'avenir de l'agriculture... Partenaires de l'opération et stagiaires n'ont pas eu trop d'un après midi pour échanger.

Vol en liberté... un peu surveillée

Si notre liberté s'arrête où commence celle des autres, les libéristes champsaurins ont compris tout l'intérêt du dialogue avec les autres utilisateurs de l'espace.

Le 13 décembre dernier, l'assemblée générale du Club des Ayasses a fait le bilan de sa convention avec le Parc National des Écrins. Rappelons que c'est ici en 1992 que la première convention de ce genre avait été passée. Pratiquer son sport favori tout en respectant la faune de nos montagnes. Le bilan est aujourd'hui largement positif même si quelques bavures ont été enregistrées. Aussi les libéristes du Club des Ayasses et son président Daniel Oddou peuvent-ils se targuer de collaborer à la sauvegarde d'une population de lagopède et de contribuer à la réintroduction du bouquetin. Et pour améliorer une collaboration ce 17 mars une journée ornithologie est prévue... pour repérer en premier les gypaètes qui sillonnent les Alpes.

L'écho des Ecrins

Le journal d'information du Parc national

Hiver - Printemps 2001 - n°15

FAITS ET GESTES

• Diplôme européen : reconduction et recommandations

Cette distinction décernée pour cinq ans par le Conseil de l'Europe est une reconnaissance internationale attribuée à des sites naturels.

• Programme Leader + : projet de candidature

• Un guide du patrimoine naturel de l'Oisans



L'Éritriche nain ou "Roi des Alpes", une espèce très présente en Oisans.

• Traversées en débat

Un échange riche, initié par le Musée Dauphinois, à propos de l'initiative culturelle proposée l'été dernier dans le Vénéon.

EN COULISSES

• Un nouveau directeur

Michel Sommier succède à Philippe Traub à la tête du Parc national des Écrins.

Il dirigeait auparavant le Parc naturel régional du Massif des Bauges dont il a accompagné la création.

• Changement au service scientifique

A sa tête depuis près de 10 ans, Lucien Tron quitte les Écrins pour La Réunion. C'est Hervé Cortot, actuel chef de secteur du Champsaur qui occupera ce poste.

page 2

DOSSIER

Accompagnateurs en montagne,



les ambassadeurs Parc national des Écrins

édito

La proposition qui m'a été faite de rédiger cet éditorial est un reflet supplémentaire de la relation de confiance qui s'est établie depuis plusieurs années entre le Parc national des Écrins et les bureaux d'accompagnateurs en montagne installés sur ce territoire. Cette relation étroite qui aujourd'hui paraît toute naturelle a parfois été, dans le passé, la cause de quelques «grincements de dents». Elle s'est concrétisée par la rédaction d'une convention, approuvée et signée le 1^{er} décembre 2000 par les instances dirigeantes du Parc et les représentants des accompagnateurs des Hautes-Alpes et de l'Isère. Ce partenariat officiel fait de notre profession l'ambassadrice du Parc auprès du grand public. En effet, les opérateurs signataires de ce texte pourront profiter de ce programme de randonnées, «référéncé» par le Parc national des Écrins, pour exposer son rôle, ses missions et ses projets.

A l'heure où il devient primordial que les différents acteurs de la vie touristique travaillent main dans la main et proposent de nouvelles stratégies de développement, cette convention constitue une véritable avancée et un plus pour les deux parties. Elle permet au Parc de diffuser ses informations de façon beaucoup plus large et elle apporte un crédit considérable à notre profession. L'utilisation de l'image «Parc national» est une garantie de qualité, véritable atout dans notre travail pour répondre aux besoins d'une clientèle toujours plus exigeante.

Gageons que ce partenariat, promis à un bel avenir, n'aura de cesse de s'enrichir dans une recherche constante de qualité et d'originalité. Et aussi qu'il donnera des idées à d'autres professionnels de la montagne exerçant leur activité dans un massif abritant un parc national.

Vincent Chaumont
président de l'Association départementale des accompagnateurs en montagne (ADAM) des Hautes-Alpes

pages 3 et 4

L'ÉCHO DES VALLÉES

- Briançonnais : valoriser le hameau du Casset
- Stage en bocage
- Promenades en Vallouise vers une nouvelle collection
- Nouvelle exposition au Musée de Bourg d'Oisans
- Renouveau culturel en Valbonnais
- Une crèche de glace en Valgaudemar
- Embrunais : l'acquisition du gîte des Charançons

page 6

PUITS DE SCIENCES

• Dans les coulisses de Natura 2000

Quelles seront les mesures à prendre pour conserver les milieux naturels et espèces des sites du réseau européen "Natura 2000" ?

Le Parc national des Écrins apporte sa pierre à l'édifice en coordonnant la réalisation des «cahiers d'Habitats rocheux» en France... et en s'appuyant sur les avis des gestionnaires et des utilisateurs.



Vallée des Etançons

- Marmotte insomniaque
- Observation d'un lynx
- Comptages d'hiver...

page 5

«Leader+» : projet en gestation

L'expérience de la mise en œuvre du programme européen Leader II dans les «Territoires Écrins» a incité les administrateurs à proposer la candidature du Parc national des Écrins comme chef de file d'un nouveau projet s'inscrivant dans l'initiative européenne «Leader+». Sans entrer dans les détails de procédure, il faut savoir que cette nouvelle génération des programmes Leader retiendra un nombre moins important de territoires. Ainsi, les réflexions engagées de façon concomitante dans les «Territoires Écrins» et dans le futur «Pays briançonnais» doivent être complémentaires. En s'appuyant sur les enseignements et les partenariats mis en œuvre au cours des trois dernières années, le travail de concertation est engagé dans les «Territoires Écrins» pour formuler sa candidature au programme «Leader+». Le projet portera sur une amélioration de la **qualité de l'accueil** en terme d'identification et de mise en réseau des lieux d'information, d'hébergement (requalification du bâti) et de création de produits pour un tourisme de découverte.

«Traversées» : le débat se poursuit



C. Gondre

«C'est la première fois que nous mettons une expérience culturelle en débat» reconnaît Jean Guibal, conservateur du patrimoine de l'Isère. L'installation photographique et littéraire proposée dans le vallon des Étançons l'été dernier a déclenché de si nombreuses réactions qu'il a proposé, toujours en liaison avec le Parc national des Écrins, de faire vivre ce débat. «Pour conclure cette opération et pour en tirer le meilleur «profit culturel». Voir les leçons, comme le déficit d'information et d'explication auprès des habitants ou au sein des équipes du Parc. Les erreurs dans la manière de faire n'expliquent pas tout. Derrière, il y a des principes, les images que l'on a de la montagne, que l'on veut que la montagne soit... Tout cela a été dit. Encore que les mots manquent souvent pour pouvoir vraiment partager une expérience vécue qu'elle soit montagnarde ou culturelle. Près de 200 personnes sont venues participer à ce long moment d'échange, le 22 février dernier à Grenoble. Les artistes n'ont pas à s'expliquer, les institutions le doivent tout en revendiquant «le droit à l'expérimentation».

Guide du patrimoine de l'Oisans

En cours de ce printemps 2001 est prévue la sortie du quinzième numéro de la collection des guides du patrimoine naturel de Rhône-Alpes. Il portera sur l'Oisans : la vallée de la Romanche, à partir du Lautaret, et ses cinq principaux affluents.

L'objectif de cet ouvrage illustré est de faire connaître à tous les publics les milieux naturels de l'Oisans, leurs interactions avec les pratiques humaines qui façonnent le paysage, ainsi que les espèces animales et végétales les plus remarquables que recèlent cette contrée. Il est réalisé par le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels et sa délégation iséroise «Avenir», en lien avec les communes du bassin versant de l'Oisans, le Parc national des Écrins et diverses contributions locales.

Ce guide (48 pages, couleur) sera en vente dans les maisons du Parc, les librairies et syndicats d'initiative de l'Oisans et des villes portes.

Le diplôme européen renouvelé

Cette distinction décernée pour cinq ans par le Conseil de l'Europe est une reconnaissance internationale attribuée à des sites ou monuments naturels ayant un intérêt européen du point de vue de la sauvegarde naturelle et paysagère, et bénéficiant d'un statut de protection approprié.

Le Diplôme européen, octroyé au Parc national des Écrins en 1990 a déjà été reconduit une première fois en 1995. Avant la nouvelle échéance, un expert mandaté par le Conseil de l'Europe est venu sur place, en août 1999, évaluer l'évolution de la politique du Parc national des Écrins et, notamment, la prise en compte des recommandations formulées lors de la précédente procédure de renouvellement. Compte tenu de la qualité de la gestion de la zone et du dialogue constructif qui s'est instauré avec tous les partenaires, l'expert a proposé le renouvellement du Diplôme européen, assorti de recommandations destinées à appuyer les efforts des gestionnaires. Le groupe de spécialistes en charge de ces questions a approuvé les conclusions du rapport et félicité l'établissement public du Parc, pour ce climat de confiance et de collaboration qu'il a réussi à instaurer.

Ainsi, s'appuyant sur ces appréciations, les ministres du Conseil de l'Europe ont reconduit, pour cinq ans, l'attribution du Diplôme. Pour le Parc national des Écrins, les nouvelles recommandations formulées consistent essentiellement à poursuivre différentes actions engagées au cours des dernières années.

- 1- Conforter les partenariats avec les communes du Parc «pour réussir cette politique exemplaire de valorisation du patrimoine dans la perspective du développement durable».
- 2- Compléter les connaissances sur la répartition et le suivi des espèces et des milieux par des aspects plus spécifiquement liés à l'écologie du paysage, affinant ainsi, localement, la démarche du réseau européen Natura 2000.
- 3- S'atteler, en partenariat avec l'ONF et les communes, à la délimitation d'aires forestières à protection renforcée.
- 4- Identifier les zones sensibles quant à la fermeture des paysages et engager une large concertation quant aux modalités concrètes à mettre en place pour résoudre le problème du foncier dans les espaces protégés.
- 5- Être attentif au développement des activités sportives en vue de sauvegarder le caractère écologique et la quiétude de la zone protégée et proposer une meilleure maîtrise des perturbations générées par les hélicoptères.

L'ÉCHO DES ÉCRINS N°15 Mars 2001

Journal d'information du Parc national des Écrins
 Directeur de la publication : J-M Decoud (par intérim)
 Directeur de la rédaction : Claude Dautrety
 Rédaction : Claire Gondre avec les secteurs et les services du Parc national des Écrins - 04 92 40 20 10.
 Traitement de l'image : Stéphane D'Houwt, service communication
 Mise en page : Claire Gondre et Louis Manzoni, service communication
 Édité par le Parc national des Écrins Domaine de Charance 05000 GAP, à l'imprimerie Louis-Jean (Gap) sur papier recyclé, avec le soutien financier du ministère de l'Environnement et de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur. 15000 exemplaires.
 E-Mail : ecrins-parcnational@espaces-naturels.fr
 ISSN 1285-1434, Commission paritaire n°0903 E 05285

Site Web : www.les-ecrins-parc-national.fr

ABONNEMENTS

50 francs pour 4 numéros de l'Écho des Écrins.

Adresser votre chèque à l'Agent comptable du Parc national des Écrins

Domaine de Charance 05000 GAP
 Prix au numéro : 15 F.

Le nouveau directeur

Michel Sommier, le nouveau directeur du Parc national des Écrins, prendra ses fonctions dans le courant du mois d'avril. Il succède à Philippe Traub qui dirige le Parc national de la Vanoise depuis le début de l'année. Ingénieur du GREF (Génie rural des eaux et forêts), Michel Sommier a surtout travaillé dans les parcs naturels régionaux : dans le Luberon comme directeur-adjoint pendant 5 ans ; dans le Massif des Bauges, pendant plus de 6 ans, il a dirigé l'association pour la création du Parc naturel régional, puis le Parc lui-même dès sa création fin 1995.

A 40 ans, sa candidature à la tête d'un Parc national est «une évolution professionnelle logique, tout en restant dans la grande famille des Parcs». Car Michel Sommier n'oppose pas les Parcs régionaux et nationaux, «deux variantes d'un même métier, surtout dans nos montagnes où l'homme est très présent et où les Parcs assurent une mission de protection-développement». Avec une dimension supplémentaire dans les Parcs nationaux qui ont à gérer cette «zone d'exception» qu'est la zone centrale, où «la mission de suivi scientifique du Parc a une importance particulière, pour pouvoir mieux gérer l'équilibre délicat entre fréquentation du public et protection des espèces.»

Outre l'attrait des Écrins, «un massif magnifique» qu'il connaît bien pour le fréquenter depuis longtemps, il considère que, «parmi les Parcs nationaux, celui des Écrins a été le plus ambitieux dans ses relations avec les communes et les professionnels». Une «transition en douceur» pour cet habitué d'une «culture contractuelle», ferment des parcs naturels régionaux. Michel Sommier s'inscrit donc «dans la filiation du travail engagé dans les Écrins avec la mise en œuvre de la Charte d'environnement et développement durable, qui est un très bel outil». Il souhaite conforter cette démarche en s'appuyant fortement sur les intercommunalités qui se structurent.

Dans un Parc national, le contexte de travail sera forcément différent. Michel Sommier ne cache pas son intérêt pour cette nouveauté qui va venir compléter son expérience, au cœur d'un vaste territoire qui doit faire face aux problèmes d'impacts de la fréquentation, mais aussi et surtout, en terme d'équipe, soulignant cette «grande force du terrain» qu'il considère comme un véritable atout.



S. D'Houwt

Michel Sommier était directeur du Parc naturel régional du Massif des Bauges dont il a accompagné la création.

Lucien Tron part à la Réunion

Lucien Tron compte parmi ceux qui ont vécu l'histoire et l'évolution du Parc national des Écrins depuis sa création. Natif de l'Ubaye voisine, il a des attaches fortes avec le massif. Il y a même rencontré son épouse originaire de la Vallouise. Abandonnant sa thèse en cours sur la vallée du Buëch (qu'il soutiendra néanmoins en 1982), c'est sur le terrain que ce géologue de formation va prendre la mesure et la réalité du Parc, en commençant sa carrière comme chef de secteur dans le Valbonnais. «Je me souviens de cette première journée du 20 mai 1974, quand l'équipe s'est retrouvée sur la place d'Entraigues...» Tout était à faire. «C'était une région que je ne connaissais pas du tout». Avec sa famille, il y restera 17 ans, impliqué dans la vie locale de ces vallées qui verront naître et grandir ses deux enfants. Progressivement, le Parc national des Écrins s'installe, avec des limites sur le terrain à préciser et à faire accepter, des discussions et des confrontations. S'il n'envisageait pas vraiment de «faire le même métier dans un autre secteur», l'opportunité d'occuper le poste de responsable du service scientifique est une vraie motivation. Pas facile pour autant de s'adapter à un quotidien plus éloigné du terrain... et à la vie dans un appartement gapençais. Mais c'est un travail passionnant pour ce naturaliste curieux (...de nature !) qui apprécie particulièrement les relations avec le Comité scientifique du Parc.

A 56 ans, tout le prédestinait à terminer sa carrière à ce poste. C'est encore une opportunité qui le pousse vers une remise en cause professionnelle : dès ce printemps, il intègre l'équipe chargée de préparer la création du Parc national des Hauts de la Réunion. Sa mission sera de repérer les enjeux écologiques, proposer des limites et des éléments réglementaires.

Pour Lucien Tron, l'élément marquant de ces dix dernières années au Parc national des Écrins est bien cette «concrétisation politique» d'une ouverture à la zone périphérique. «En écologie, il n'y a pas de limite. La zone centrale, c'est le modèle, le label. C'est bien d'avoir pu y créer une réserve intégrale, une zone-témoin. Aujourd'hui, il s'agit de mettre la connaissance au service de la gestion conservatoire. Et le «challenge» c'est de le faire aussi dans la zone périphérique... et de le faire sans règlement.»

Après 27 ans dans les Écrins, le milieu naturel réunionnais sera très différent mais l'expérience fort utile. Dans ce projet de Parc, on parle d'emblée de développement durable au même titre que de conservation de la nature.



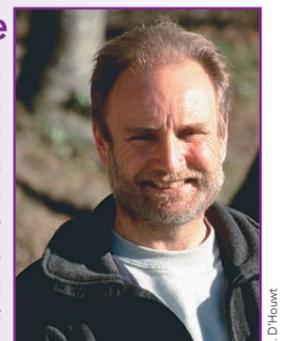
S. D'Houwt

Lucien Tron occupait le poste de chef du service scientifique depuis près de dix ans

Le nouveau chef du service scientifique

Hervé Cortot prend la suite de Lucien Tron à la tête du service scientifique du Parc. Comme son prédécesseur, il conjugue une formation scientifique initiale et celle, à la fois physique et intime, donnée par la connaissance du terrain. Titulaire d'une maîtrise de géographie (glaciologie), ses premiers contacts avec le massif des Écrins se font par la pratique de l'escalade et de l'alpinisme. Du point de vue naturaliste, «j'ai tout appris sur le tas et grâce aux collègues» dit-il. Entré au Parc national des Écrins en 1977, il fait ses armes de garde-moniteur pendant deux ans à Saint-Christophe-en-Oisans puis rejoint le Briançonnais où il sera l'adjoint du chef de secteur : pendant 7 ans, «aux côtés de Robert Keck, j'ai beaucoup appris sur le milieu naturel mais aussi sur les relations humaines, l'animation d'équipe...».

Épousant une Champsaurine, il rejoint ce secteur dont il prendra la direction quelque temps plus tard. C'était il y a quinze ans et le Champsaur est devenu un peu son «pays» comme on dit ici. Le bocage est son jardin... non pas secret mais partagé ! La connaissance et le suivi des oiseaux, les relations étroites avec les accompagnateurs en montagne, la concertation avec les pratiquants du vol libre pour un meilleur respect de l'environnement, une représentation reconnue du Parc auprès des élus et des aménageurs : le rôle de chef de secteur est passionnant... et très prenant. Mais aujourd'hui, à l'approche de ses 50 ans, Hervé Cortot a envie de se renouveler, de se remettre en question : «le mouvement c'est la vie». En terme de statut, n'ayant pas opté pour la titularisation, il peut prétendre à un poste d'encadrement. Hervé Cortot compte parmi ceux qui ont gravi tous les échelons de l'évolution d'une carrière au sein d'un Parc national. «Je reste quelqu'un du terrain et du Parc». Les perspectives : «c'est un retour vers ma formation scientifique et un intérêt pour développer de nouvelles relations». Pour autant, «je ne quitte pas tout à fait le Champsaur, j'y garde mon domicile». Un moyen d'être encore très proche du territoire... dont il aimerait «profiter» un peu plus que ses dernières années pendant ses jours de repos. «En 1977, je suis entré aux Écrins pour vivre l'aventure des parcs nationaux. La direction du service scientifique, c'est une manière de continuer l'aventure.»



S. D'Houwt

Hervé Cortot : «une manière de continuer l'aventure des parcs nationaux»

RÉSEAU EUROPÉEN NATURA 2000

Quelles seront les mesures à prendre pour conserver les richesses naturelles des sites du réseau européen «Natura 2000»? Les expertises des scientifiques conjuguées aux avis des gestionnaires et utilisateurs permettent de définir des recommandations adaptées aux différents milieux naturels. Le Parc national des Écrins apporte sa pierre à l'édifice en coordonnant la réalisation des "cahiers d'Habitats rocheux" en France.

Qu'ils soient forestiers, rocheux, agro-pastoraux, côtiers, humides ou d'espèces (faune et flore), tous les Habitats (naturels !) d'intérêt européen auront leurs "cahiers". En cours de rédaction, ces outils techniques doivent accompagner la mise en place des sites du réseau «Natura 2000» et aider à définir les mesures de gestion qui figureront dans les "documents d'objectifs".

Le Muséum national d'histoire naturelle coordonne la rédaction de ce qui sera le "guide" d'une gestion concertée de la biodiversité. Dans ce cadre, le Parc national des Écrins est chargé, en fonction des enjeux recensés, de définir les grandes lignes d'une gestion conservatoire des «Habitats rocheux» en France : des éboulis calcaires des Alpes aux falaises rocheuses de la Bretagne en passant par les grottes et glaciers. «C'est une synthèse des connaissances à l'usage de ceux qui vont mettre en œuvre les objectifs de Natura 2000 sur les sites» souligne Lucien Tron, chef du service scientifique du Parc. «La méthode choisie par la France privilégie la démarche contractuelle. Ainsi, pour ce qui concerne les habitats rocheux, le volet scientifique est confié au Conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance tandis que le Parc s'occupe plus particulièrement des aspects de gestion et donc de la consultation des différents partenaires concernés».

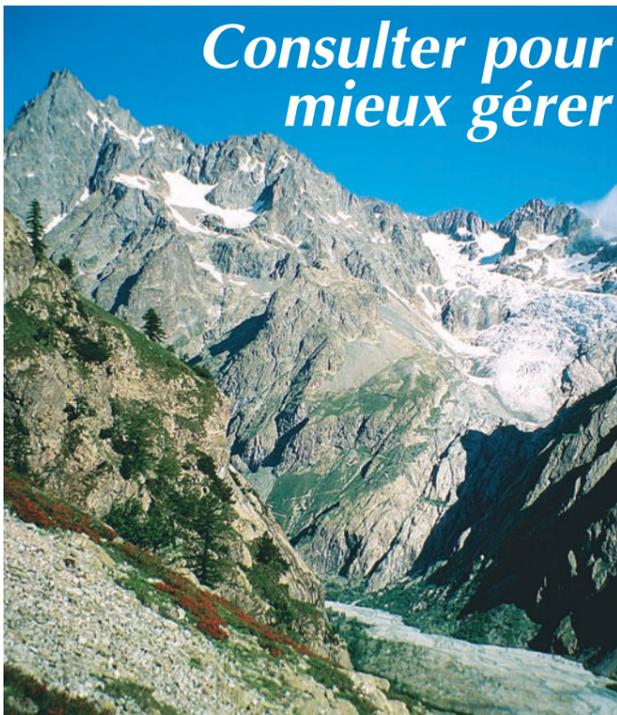
Céline Balmain, botaniste de formation, assure cette mission de consultation et de coordination pour valider plus d'une centaine de fiches "techniques" qui décrivent les différents Habitats rocheux, leur répartition, leur valeur écologique, les menaces qui pèsent sur eux et les recommandations générales pour les conserver. «Une vingtaine de partenaires ont été consultés» souligne-t-elle. Outre les parcs naturels et réserves, elle a aussi pris contact avec les représentants d'exploitations de carrières ou encore les fédérations nationales sportives... dont le Club alpin français qui «a montré une réelle volonté de collaborer à ce travail» ajoute Céline Balmain.

Par les précisions scientifiques qu'ils présentent, ces documents ne sont pas d'une lecture très aisée pour des néophytes. Pourtant, au-delà du jargon scientifique, «les préconisations de gestion sont assez simples pour les habitats rocheux. Elles relèvent du bon sens et l'on arrive à obtenir des compromis». Garder des parois vierges (sans équipement) pour permettre à la flore des falaises de se développer, éviter à certaines périodes le survol des aires de nidification des rapaces pour ne pas les déranger quand ils élèvent leurs petits, empêcher la création de raccourcis pour limiter l'érosion des éboulis...

Les responsables d'une association comme le Club alpin français ont pleinement conscience de ces enjeux et de l'impact environnemental de certaines pratiques. «Nous souhaitons la concertation» confirme Jean-Pierre Buraud, pré-

Des documents à destination du grand public doivent permettre de mieux faire connaître les enjeux et les objectifs locaux du réseau européen «Natura 2000».

Des fiches d'information ont été réalisées pour les vallons du Fournel et des Bans (épuisés) ainsi que pour le site «Lautaret-Combeynot-Écrins».



Les Habitats rocheux en France (éboulis, falaises, grottes et rochers) ont été «confiés» au Parc national des Écrins chargé de coordonner la rédaction de leurs cahiers d'Habitats.

sident de la commission nationale de protection de la montagne du CAF. Dans cet esprit, il a assuré une relecture des «fiches» concernant les Habitats rocheux, en lien avec d'autres administrateurs de la fédération, comme le président de la commission «escalade». Et ils ne refusent pas les contraintes exigées par certaines mesures de gestion : «c'est assez voisin de ce que l'on recommande à nos pratiquants.

On ne revendique pas le droit d'aller partout, n'importe quand, n'importe comment. Quand on explique les raisons de certaines limitations, la majorité des gens les comprennent».

Pour mener ce travail technique et de concertation au niveau national, le Parc national des Écrins peut s'appuyer sur ses différentes expériences de terrain. A titre d'exemple, des conventions "escalade" et "vol libre" déjà signées avec les représentants des pratiquants de ces disciplines visent à développer des comportements (équipements de voies nouvelles, conditions de survol...) concertés et respectueux des milieux naturels dans la zone centrale du parc mais aussi en zone périphérique. Voilà près de trois ans, le Parc national avait déjà été chargé de coordonner l'élaboration du document d'objectif de l'un des sites expérimentaux du futur réseau Natura 2000 : dans les vallons des Bans et du Fournel, des mesures de gestion concrètes sont déjà mises en œuvre. Confiée également au Parc national des Écrins, la concertation se termine aussi pour le site «Lautaret-Combeynot-Écrins»... qui comporte d'ailleurs de nombreux habitats rocheux ! o

«Natura 2000» est un réseau écologique européen dont l'objectif est d'assurer la conservation des habitats naturels et des espèces sauvages (faune et flore) définis par les directives «Oiseaux» et «Habitats», adoptées par l'Union européenne en 1979 et 1992. Il s'agit de maintenir la diversité biologique au sein de l'Europe, en s'appuyant sur la continuité écologique des différents sites du réseau, constitué progressivement d'ici à l'an 2004.

Sur le terrain, les mesures de gestion tiennent compte des exigences économiques et sociales. Il n'est aucunement question de mettre la nature sous cloche mais bien de concilier sa préservation avec les activités humaines qui, pour certaines d'entre elles, sont à l'origine des équilibres présents.

Les «cahiers d'Habitats» doivent être le reflet de cet esprit de co-gestion voulue par l'Europe.

Ils présentent pour chaque habitat et chaque espèce à préserver au titre de cette directive européenne, une synthèse des connaissances scientifiques (répartition, état de conservation...) ainsi que des recommandations générales de gestion. A l'échelle nationale, ces outils techniques aideront à rédiger les Documents d'objectifs et d'application de chaque site français du réseau Natura 2000. Il s'agira alors de décliner et d'adapter localement des mesures qui, dans leurs principes, auront déjà reçu l'aval des gestionnaires et utilisateurs du milieu naturel au niveau national.

Marmotte insomniaque



C'est normalement au mois d'avril que les marmottes sortent d'hibernation.

Surprise au secteur du Champsaur, le 9 février dernier. Un appel téléphonique de la famille Bertrand, d'Orcières, informe le chef de secteur que «des amis ont trouvé une marmotte dehors». Comme ce n'est pas le 1^{er} avril, Hervé Cortot se rend aux Usclas pour découvrir... «une marmotte de deuxième année passablement amorphe. Si elle se tenait sur ses pattes, elle était bien raide et froide. Après explications et réflexions, il semble que, n'ayant pas trouvé les toilettes dans le terrier, l'animal se soit égaré dehors. Ou, plus sérieux, au vu de son pelage maculé, le terrier avait commencé à se noyer...Il est en effet situé en plein adret à 1850 m d'altitude et il faisait doux depuis longtemps...»

Les découvreurs ont ramené la marmotte où ils l'avaient trouvée. Il semble qu'elle soit rentrée dans un terrier pour finir sans doute son hibernation.

«Si nous connaissons des marmottes de novembre ou de mars, c'est la première fois que l'une d'entre elles vient nous voir en février» commente Hervé Cortot. «A moins que nos anciens aient d'autres souvenirs...»

Un lynx... de passage ?

Ce n'est pas coincé dans un affût mais au volant de sa voiture que Marcel Baisset l'a observé, le 6 janvier dernier, aux premières heures de la nuit, sur la route dite des Traverses (Briançonnais). Ralentissant pour laisser passer un lièvre visiblement très pressé... il a vu déboucher un félin à ses trousses. Surpris par la lumière, le prédateur s'est finalement tourné vers les phares. De quoi confirmer la réalité de l'observation, qui reste furtive, 5 à 7 secondes tout au plus. Elle vient en tout cas s'ajouter à d'autres men-



tionnées notamment dans la vallée de la Guisane, parfois plus incertaines car souvent plus éphémères encore, et à des traces facilement repérables dans la neige fraîche : une empreinte d'environ 7 cm de diamètre semblable à celle d'un (très gros) chat. Compte tenu de la grande taille du territoire vital du lynx (jusqu'à 300 km²), il peut s'agir d'un seul animal, peut-être de passage dans la région.

La recolonisation de la France par le lynx est issue de réintroductions de l'espèce initiées voilà une trentaine d'années dans le Nord-Est de la France. Dans les Écrins, sa présence a été confirmée en Isère, autour du col d'Ornon entre 1997 et 1999. Depuis, il n'a pas donné signe de vie.

Des nouvelles des bouquetins

Pas facile à recenser ces bestioles quadrupèdes qui savent rester des mois sur les crêtes entre Champsaur, Valgaudemar et Vallouise ! Une solution est de les compter lors du rut qui rassemble mâles et femelles en décembre-janvier. Ce qui a été fait pour la colonie réintroduite dite du «Vieux Chaillol». C'est l'occasion aussi de collaborer avec les collègues de l'Office national des forêts, de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage), les accompagnateurs. Il faut être endurant pour grimper sur un observatoire au froid et y rester "campé" durant quelques heures. Avec de la chance on peut observer un "Chouchou" vieux mâle vénérable ou une bande de jeunes blottis au pied d'une barre. De retour le casse-croûte s'impose (...au chaud) et Bernard Thomas peut refaire ses comptes. La



M. Corail

colonie s'élève à 78 individus... mais il manque trois femelles, dont la mythique Béatrice... Y'a quelque chose qui cloche là dedans... J'y retourne immédiatement !

Sur le versant isérois du Parc, on suit également de près l'évolution de la population réintroduite en 1989-90. Un stagiaire de maîtrise, Jérôme Spaggiari, a passé 5 mois à traquer le bouquetin entre l'Oisans et le Valbonnais en compagnie des garde-moniteurs. D'après ses analyses, la colonie semble avoir du mal à progresser en raison principalement d'une mortalité des adultes plus importante que dans les autres massifs.

A la découverte de la montagne... en hiver ❄️ et en été 🌿

Briançonnais

- «Visa Trekking - Randonnée au naturel»

❄️ La vie de la forêt, à la découverte du chamois, du bouquetin, forfait «Pass nature Écrins», séjours

🌿 Flore montagnarde, faune de l'Alpe, col et lac du glacier d'Arsine, forfait «Pass nature Écrins», sorties pour les classes sur demande, circuits itinérants

Tél. 04 92 21 25 25 ou 04 92 20 45 89 (Sports 2000) ou 04 92 24 84 81 (Lucky Loc)

- Bureau des guides et accompagnateurs de La Grave

❄️ Parcours panoramique sur la Meije, Nivologie au Lautaret

🌿 Au pays de la Meije, sortie crépusculaire sur les traces du chamois, col et lac du glacier d'Arsine, les glaciers, plateau d'Emparis... Tél. 04 76 79 90 21

Vallouise

- Bureau des guides de la Vallouise

❄️ Indices et traces d'animaux, lichens, origine des noms, découverte du mélèze, l'habitat, à la rencontre du chamois...

🌿 Glace et rocs, les chamois de la Bosse de Clapouse en fin d'après-midi, lacs et marmottes, le belvédère des trois refuges, hommes et femmes d'en haut, dans un vallon d'altitude... tél. 04 92 23 37 80 ou 06 70 11 28 45

- Accompagnateurs en Écrins

❄️ 🌿 Chinook école de la nature, pour les enfants de 4 à 12 ans

❄️ L'appel de la forêt, initiation raquettes près du village, en forêt à la tombée de la nuit, traces d'animaux, à la rencontre du chamois... tél. 04 92 23 00 32

Embrunais

- Bureau des accompagnateurs de l'Embrunais

❄️ Traces et indices des animaux tél. 04 92 44 26 66

🌿 Chamois, de la forêt à l'alpage

tél. 04 92 43 02 75 ou 04 92 43 72 72 (office de tourisme d'Embrun)

- Montagne Passion

❄️ À la découverte du milieu hivernal, sortie enfants «traces et indices» tél. 04 92 53 77 17 ou 04 92 43 43 74

🌿 Les plantes et leurs histoires, la vie du chamois, lac et pointe Reynat, découverte de la forêt, séjour

tél. 04 92 45 42 01 ou 06 80 01 61 34 ou 04 92 43 43 74

Champsaur

- Bureau des accompagnateurs du Champsaur

❄️ Le réveil des marmottes, chamois et bouquetins, nivologie, traces et indices en forêt, patrimoine et vie des montagnards, sorties enfants

🌿 Le printemps des oiseaux, étages de végétation, faune, habitat et vie des montagnards, le Casse-noix moucheté, le canal de Malcros, histoire du pastoralisme, les roches et leur végétation, les champignons (vacances de Toussaint), roches et paysages, randonnées en alpages avec des ânes de bât

Sorties enfants : atelier de création nature, marmottes, oiseaux, flore, balade sensorielle, papillons...

tél. 04 92 55 60 20 ou dans les offices du tourisme de la vallée

- Drac altitude

🌿 Trois jours pour découvrir la vie des éleveurs et des bergers de Champoléon tél. 04 92 55 78 88 ou 04 92 55 95 71

Valbonnais

- Bureau des guides et accompagnateurs du Sud-Dauphiné

❄️ La vie paysanne d'autrefois (vallée de la Roizonne) tél. 04 76 72 19 88

🌿 La vie paysanne d'autrefois (vallée de la Roizonne), marmottes et chamois, vie de la forêt dans la réserve de Béranger et dans le Parc

tél. 04 76 34 16 64 ou 04 76 81 14 56

Oisans

- Bureau des guides de Bourg d'Oisans

❄️ Neige et traces autour de Venosc

🌿 Chamois et marmottes, aniportage au refuge de la Muzelle

tél. 04 76 80 11 27 ou 06 11 50 51 66

- Centre de géologie alpine

❄️ Lecture géologique et naturaliste au Col d'Ornon

🌿 Lecture géologique et des paysages à la Tête de la Maye, au Touret (vacances de Toussaint), séjour «lacs et paysages du Vénéon» tél. 04 76 80 03 25

Convention «accompagnement en montagne»

Des conventions particulières sont signées entre le Parc national et les opérateurs retenus (groupements de professionnels). Un cahier des engagements précise l'ensemble des modalités de mise en œuvre du programme annuel de découverte. Ce sont les accompagnateurs qui assurent directement la commercialisation des sorties proposées tandis que le Parc national met en œuvre des actions de promotion (affiche, édition du programme annuel en 30 000 exemplaires, diffusion dans les maisons et centre d'information du Parc...). En lien avec les professionnels, le service communication du Parc assure la création, la mise en page et le suivi de ces travaux d'édition.



Le programme complet des sorties de découverte est disponible sur le site Internet du Parc

www.les-ecrins-parc-national.fr

dans les centres d'informations du Parc national des Écrins, les bureaux d'accompagnateurs et offices de tourisme des «Territoires Écrins»

«Un positionnement sur la qualité»



À la découverte des traces et indices de la vie de la faune montagnarde en hiver...

Un mardi matin de janvier au pied du vallon du Tabuc, au Monêtier-les-Bains. Grand soleil et fort vent du Nord. Un petit groupe de dix personnes chausse les raquettes pour partir à la découverte du milieu montagnard en hiver. «Il n'y a pas de grosse question technique à se poser. Il suffit de marcher» explique Christian Aubert, l'accompagnateur de «Visa trekking», activant le pas pour mettre le groupe à l'abri du vent dans la forêt. En effet, très vite, on oublie le moyen de transport pour se concentrer sur les nombreuses traces de vie... «Mais est-ce que les arbres sont malades ?» demande une cliente. «Non, ce sont des mélèzes. C'est vraiment l'arbre des Alpes du Sud. Et il perd ses aiguilles en hiver...» commente Christian. Un écureuil est passé par là ce matin. Plus loin, c'est la piste d'un lièvre, plus ancienne, que l'on peut suivre. «C'est vraisemblablement un lièvre commun à cette altitude» précise l'accompagnateur. «Le lièvre variable vit un peu plus haut». Les traces d'un renard, celles d'un chevreuil, quelques mésanges... «Vous voyez, on dirait qu'il ne se passe pas grand chose, mais il y a de la vie ici en hiver». Et point n'est besoin d'être un grand sportif pour découvrir toutes ces richesses du milieu naturel. Passionnés par les explications de l'accompagnateur, les membres du groupe ne manquent pas de questions... Et le professionnel se fait fort d'y répondre ! La proximité de la zone centrale le conduit tout naturellement à expliquer le rôle du Parc national des Écrins, des gardes-moniteurs... Les clients sont acquis à la cause. Ils ne savaient pas forcément que cette sortie en raquettes était soutenue par le Parc national quand ils l'ont choisi mais cette mention apporte une garantie supplémentaire de qualité. «En terme d'image, c'est un positionnement intéressant» confirme Christian Aubert. Depuis longtemps, les accompagnateurs en montagne se sont donnés des règles communes pour des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement. La collaboration avec le Parc en est aujourd'hui la reconnaissance. Elle permet aussi de démultiplier l'information et la sensibilisation des visiteurs au message de protection. Les gardes-moniteurs du Parc national ne seront jamais assez nombreux et disponibles pour expliquer à autant de monde quels sont les comportements à avoir pour découvrir la faune et la flore tout en la protégeant. C'est en ce sens que les accompagnateurs en montagne, partenaires du Parc national des Écrins, en sont devenus les ambassadeurs.



C. Barbé - Chinook



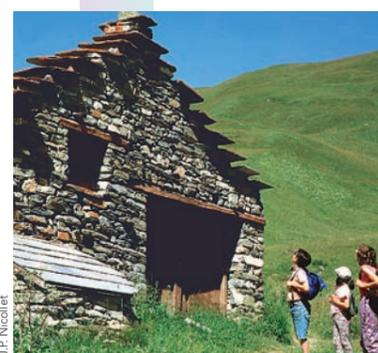
J.P. Nicollet



S. D'Houart



G. Gonollet



J.P. Nicollet

Le Parc national des Écrins et les syndicats d'accompagnateurs en montagne des Hautes-Alpes et de l'Isère ont signé une convention relative à l'encadrement de sorties de découverte. Un programme annuel de randonnées à raquettes et à pieds est proposé.



C. Grandjeu

Établie de longue date, la collaboration entre le Parc national des Écrins et les accompagnateurs en montagne s'intensifie et se structure. Ce partenariat qui semble aujourd'hui «naturel» ne l'a pourtant pas toujours été, en particulier lors des débuts de la profession d'accompagnateur. Depuis plusieurs années maintenant, des sorties accompagnées, sont proposées pendant l'été par des accompagnateurs en montagne, en partenariat avec le Parc national des Écrins. Depuis deux ans, un programme hivernal de sorties en raquettes a également été mis en œuvre : il s'agit de proposer une découverte de la montagne en hiver très respectueuse de la faune, particulièrement fragilisée à cette période.

Pour encadrer ce partenariat, une convention «accompagnement en montagne» a été officiellement signée le 1er décembre 2000 entre le Parc national et les deux syndicats professionnels de l'Isère et des Hautes-Alpes.

À cette occasion, le premier projet de programme annuel de sorties de découverte a été présenté. Une centaine de sorties de terrain sont proposées au public dans les sept secteurs géographiques du parc national des Écrins et pour l'ensemble des vacances scolaires de l'année 2001. Les thématiques sont variées (faune, flore, géologie...) et permettent

aussi d'aborder des sujets plus pointus (la nivologie, les plantes et leurs histoires, l'étagement de la végétation...), originaux (sortie crépusculaire, balade sensorielle, école de la nature pour les enfants...) ou ayant trait à la gestion du territoire (pastoralisme, lecture de paysage...) ou encore au patrimoine culturel et humain (canaux, toponymie, habitat traditionnel...). Autre première, des circuits et des séjours itinérants, véritables produits touristiques de randonnée et de découverte, sont également proposés cette année.



Signature officielle de la convention

Cette convention avec les accompagnateurs s'inscrit dans la démarche engagée par le Parc national pour apporter sa «référence» à des produits et activités économiques des «territoires Écrins». Ces professionnels de la montagne sont les premiers à s'engager dans cette coopération. Ils sont des «ambassadeurs» du Parc national des Écrins et, à ce titre, ils diffusent l'information sur ses missions et ses enjeux au cours de leur pratique professionnelle.

Dans ce cadre, à travers leurs groupements professionnels, les accompagnateurs sont autorisés à faire référence au Parc national des Écrins en utilisant son appellation et son logo.

«Ce partenariat avec le Parc apporte une meilleure crédibili-

té à notre profession» analyse Vincent Chaumont, président de l'association départementale des accompagnateurs des Hautes-Alpes (ADAM). Jean-Yves Couturier, président du syndicat isérois, insiste lui aussi sur cette «reconnaissance» qui «à terme, favorisera le développement de nos activités». Au nom des accompagnateurs en montagne, Christian Aubert (ADAM) a été chargé de mener les négociations avec le Parc national. Il souligne un «positionnement sur la qualité» (lire aussi page 4) et estime que ce partenariat est aussi «une occasion de nous fédérer entre nous».

Dans ses principes généraux, «la collaboration avec les accompagnateurs en montagne répond aux missions du Parc en matière d'éducation, de partage des connaissances, de gestion des flux de fréquentation et de maîtrise des impacts inhérents aux pratiques de l'espace» souligne Claude Dautrey, responsable du service communication du Parc qui coordonne la démarche. La convention s'appuie aussi sur le code de déontologie adopté par la profession des accompagnateurs en montagne en matière de sécurité et de qualité des pratiques d'encadrement. «Elle s'inscrit dans la logique de développement durable définie par la Charte d'environnement approuvée par la quasi-totalité des communes du Parc» ajoute Patrick Ollier, président du conseil d'administration. En effet, la mise en œuvre de la référence au Parc national des Écrins est aussi l'une des façon d'accompagner le développement économique des «Territoires Écrins». ○

La convention en quelques lignes

Les signataires :

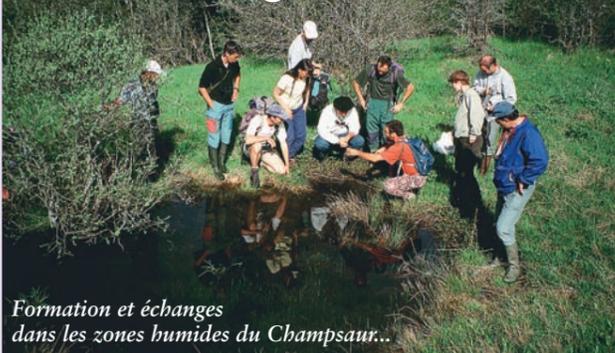
- Le Parc national des Écrins
- L'association départementale des accompagnateurs en montagne des Hautes-Alpes (mandatée par la section des Hautes-Alpes du Syndicat national des accompagnateurs en montagne.)
- La section de l'Isère du Syndicat national des accompagnateurs en montagne

Ils s'engagent à œuvrer pour que l'accompagnement de sorties par des professionnels dans le Parc national des Écrins contribue à une meilleure découverte du territoire et de son patrimoine.

Le programme annuel de découverte est l'outil majeur de ce partenariat, avec une exigence générale d'excellence fondée sur la qualité pédagogique, la recherche d'originalité dans les thématiques et un recours constant aux ressources du Parc national des Écrins.

Dans ce cadre, les accompagnateurs, à travers leurs groupements professionnels, seront autorisés à faire référence au Parc national des Écrins en utilisant son appellation et son logo.

Des échanges constructifs



Formation et échanges dans les zones humides du Champsaur...

Pour favoriser le partage des connaissances de terrain entre les personnels techniques du Parc national et les accompagnateurs, des journées d'échanges et de formations sont organisées auxquelles les professionnels se doivent de participer. Dans le Champsaur, les accompagnateurs et les agents de terrain du secteur ont été des pionniers dans le développement de ce type de partenariat, lors de sorties ornithologiques (oiseaux) tout d'abord puis pour aborder d'autres aspects comme les zones humides du bocage, l'archéologie et le pastoralisme, ou encore la gestion d'un itinéraire de randonnée... Des expériences en commun utiles pour se connaître et présenter au public des programmes vivants, reflets des préoccupations des gestionnaires et des naturalistes. Ponctuellement, des gardes-moniteurs participent aux sorties proposées au public, aux côtés de l'accompagnateur. En filigrane, la convention tend à favoriser les rencontres et les échanges entre tous ces professionnels de la nature...

Il est désormais possible de bénéficier de l'image de marque du Parc national des Écrins, en s'intégrant dans une démarche de "référence" au Parc.

La présence du Parc national confère au massif des Écrins une image perçue de manière très positive par le grand public. La stratégie de référence, adoptée par le conseil d'administration du Parc en juin 1999, permet d'utiliser cette image pour valoriser les activités économiques du territoire. La démarche est partenariale : si la référence apporte un "plus" en termes de promotion et de commercialisation aux produits ou prestations qui en bénéficient, elle a aussi un intérêt pour le Parc, qui confie aux professionnels un rôle "d'ambassadeurs" auprès du public. De nombreuses activités sont susceptibles d'être concernées (tourisme de découverte, agriculture durable, sylviculture, activités culturelles), à condition qu'elles soient en adéquation avec les missions d'un Parc national, et que les professionnels s'impliquent dans la démarche. Il s'agit de définir clairement les conditions d'utilisation de la référence, consignées dans une convention (par type d'activité), élaborée avec les professionnels. C'est ce qui a été

réalisé avec les accompagnateurs en montagne. C'est aussi le cas pour des séjours pédagogiques proposés aux classes transplantées.

Dans le domaine de l'accueil touristique, le travail se poursuit avec les hébergeurs et les associations délivrant des signes de qualité (Gîtes de France, Rando'plume, Bienvenue à la ferme...). La signature officielle des conventions, prévue d'ici l'été, se concrétisera très vite par des actions de promotion.

Le Parc a d'autre part été contacté par des agriculteurs du Valbonnais souhaitant diversifier leurs activités. Les repas à la ferme qu'ils proposent sont essentiellement élaborés à partir de leurs productions (maraîchage, élevage caprin en extensif, transformation laitière...). Le label "table paysanne" qui leur a été accordé est déjà un atout certain, en attendant d'augmenter leur capacité d'accueil. Il s'agit de la première demande concernant une activité agricole qui soit adressée au Parc. Là encore, un travail de

réflexion en commun, abordant les aspects environnementaux, promotionnels mais aussi la manière d'accueillir, de transmettre des informations sur le Parc, pourra aboutir à l'utilisation de la "référence".

Le projet d'exploitation d'eau de source sur la commune du Périer est encore différent ; sa réalisation aura des conséquences économiques, notamment en terme d'emplois, dans la vallée. Il devra être exemplaire : respect de l'environnement, intégration paysagère, accueil du public... Le cahier des engagements précisant l'ensemble de ces aspects techniques est en cours d'élaboration.

On le voit, la démarche en est encore au stade de l'expérimentation. Si les retombées économiques sont encore difficiles à mesurer, les opérations du même type menées par les Parcs naturels régionaux et par certains Parcs nationaux sont encourageantes.

Contact : Claire Calvet
service communication du Parc 04 92 40 20 10